

# Procès verbal du conseil d'école du 12 mars 2024 du RPI (Verneuil-sur-Indre, Betz-le-Château, Saint-Senoche) à Verneuil-sur-Indre

<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><u>Les représentants des municipalités :</u></p> <p>M. Marquet (mairie de Verneuil), M. Galland (mairie de Betz-le-Château), Mme. Crépin et M. Lemire (mairie de Saint-Senoche)</p> <p><u>Les représentants des parents d'élèves :</u></p> <p>Mme Choimet, Mme Caillère, Mme Bouhelier,</p> <p><u>Les enseignants :</u></p> <p>Mme Heraut (Verneuil), Mme Solera (Betz), Mme Vendé (St Senoch), Monsieur Heuzard (Betz)</p> <p><u>Les membres de la DDEN :</u></p> <p>Mme Buzelay</p> <p><u>Les employés communaux (atsem, cantine, garderie) :</u></p> <p>Mme Michenet (atsem de Betz)</p> <p>Mme Bouffeteau (St Senoch)</p> <p>Mme Maillard (agent communal de Verneuil sur Indre)</p>	<p><b>Étaient excusés :</b></p> <p>Mme Large (Inspectrice de l'Education Nationale)</p> <p>Mme Constanciel (RASED : maîtresse E)</p> <p>Mme Hassabou (RASED : psychologue scolaire)</p> <p>Mme Moignier (médecin scolaire)</p> <p>Mme Coutin (infirmière)</p> <p>M. Réau (mairie de Saint-Senoche)</p> <p>Mme Vial (présidente du SIS)</p>
--	--

*Début de la séance : 18h04*

## Vie scolaire

### 1) Effectifs et prévision des effectifs :

**A Saint-Senoche** : 4 élèves sont arrivés depuis le dernier conseil d'école. Une élève de TPS est arrivée en janvier, une autre est arrivée le 11 mars. Un élève de PS et un élève de MS sont arrivés en février. La classe compte actuellement 27 élèves : 4 TPS, 9 PS, 13 MS et 1 GS.

Pour la rentrée prochaine, la classe attendrait 13 PS (nés en 2021) et 9 MS, soit 22 élèves.

Rappel de la procédure d'inscription :

- Les familles font l'inscription dans leur mairie avec les documents suivants : livret de famille et carnet de santé avec les vaccins à jour ;
- Les mairies transmettent les dossiers à l'école avec un document signé par le maire attestant que la famille habite bien la commune ; les coordonnées des familles doivent être précisées ;
- La directrice contacte ensuite les familles pour un rendez-vous à l'école (à partir du mois de mai)

### A Betz :

40 élèves dans l'école :

- 23 élèves en GS-CP (11 GS et 12 CP). Mme Angélique FADEAU (AESH) intervient depuis le début de l'année scolaire auprès d'une élève 9h par semaine.
- 17 élèves en CE1-CE2 (7 CE1 et 10 CE2)

L'école de Betz-le-Château accueillera les élèves de la GS au CE2 l'an prochain. Il y aura 14 GS et 11 CP soit une classe de GS/CP de 25 élèves et 12 CE1 et 7 CE2 soit une classe de CE1-CE2 de 19 élèves. Effectif total pour le moment de 44 élèves.

**A Verneuil** : Il y a une classe 18 élèves dans l'école, soit des CM1 (7) et des CM2 (11). Madame Collart (AESH) accompagne désormais 1 élève dans la classe deux demi-journées.

L'année prochaine, les 10 actuels CE2 de Betz-le-Château monteront en CM1 à Verneuil sur Indre. Ce qui fera une classe de 17 élèves.

### **Vote pour la semaine de 4 ou 5 jours :**

Les enseignants proposent de garder le dispositif de la semaine à 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le conseil vote à mains levées : tous les participants au vote souhaitent rester à la semaine à 4 jours. Monsieur Marquenet, maire de Verneuil, a mentionné le fait que cela doit également être vu en conseil municipal et qu'un document doit être établi avant avril.

### **L'accueil des TPS :**

Le 05 février dernier, une réunion avec les directeurs des écoles maternelles et primaires de la circonscription de Loches a été organisée avec Mme Large (IEN de la circonscription de Loches) et Cécile Lequart (IEN maternelle). Cette dernière a rappelé que l'accueil des TPS dans les écoles n'est pas obligatoire et surtout qu'il est soumis à un cadre. En outre, une convention doit être établie afin d'accueillir les moins de 3 ans.

Le code de l'éducation rappelle : « Dans les classes enfantines ou les écoles maternelles, les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de deux ans révolus dans des conditions éducatives et pédagogiques adaptées à leur âge visant leur développement moteur, sensoriel et cognitif, précisées par le ministre chargé de l'éducation nationale. Cet accueil donne lieu à un dialogue avec les familles. Il est organisé en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les régions d'outre-mer. »

Bulletin officiel n° 3 du 15 janvier 2013 Scolarisation des enfants de moins de trois ans :

« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. » « Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer. » « Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Elle constitue cependant bel et bien la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants : elle doit être pensée dans une logique d'articulation avec celles-ci, et fait à ce titre l'objet d'une concertation au niveau local. »

L'école n'est donc pas un moyen de garde « gratuit » pour les enfants de moins de 3 ans.

Il existe un document qui précise « le cadre départemental du projet partenarial pour une scolarisation réussie des enfants de moins de 3 ans » dans lequel il est précisé que :

S'il s'agit de « classes accueillant des enfants de moins de 3 ans en cours multi-âges », comme c'est le cas à Saint-Senoch, « les enfants de moins de trois ans sont accueillis tous les matins. Un accueil à la journée peut être organisé si les conditions le permettent, en cohérence avec la logique de territoire. Il est recommandé un minimum de 3 enfants de moins de 3 ans dans une classe multi-âges, pour un effectif total maximum de 22-23 élèves. Le comité de pilotage (IEN, directeur, enseignant de la classe, élu des affaires scolaires, PMI, partenaires Petite Enfance) détermine chaque année le nombre possible d'enfants de moins de 3 ans qui pourront être accueillis. Exceptionnellement, si le dispositif s'avère ne pas répondre aux besoins d'un enfant, l'accueil pourra être interrompu ; cette première expérience de l'école devant nécessairement être positive pour celui-ci. »

Concernant l'encadrement des enfants, « les personnels présents sur ces postes nécessitent de présenter des compétences et un profil spécifiques. L'enseignant.e bénéficie d'une formation l'année où il accueille pour la première fois des enfants de moins de trois ans et peut être poursuivi les années suivantes. Cet accompagnement se traduit par des formations hors temps de présence des enfants et des visites d'observation par la mission maternelle. »

Les TPS sont accueillis à l'école de St Senoch depuis quelques années, mais aucune convention n'a été établie. Mme Vendé a fait remarquer le cas de l'école à Mme Lequart durant la réunion sur le thème de la maternelle. Cette année, il y a 27 élèves, les TPS ne devraient donc pas être accueillis. L'an prochain, il est attendu 22 élèves, il n'est donc pas judicieux d'accueillir les TPS. D'autant plus, qu'aucun moyen n'a été alloué pour cet accueil. Il n'y a pas de matériel spécifique, pas de mobilier adapté, pas de formation de l'enseignante ; la classe est petite et il n'est pas possible de mettre en place un coin jeu spécifique pour les TPS. Tout cela donne le sentiment qu'il n'y a pas de cadre suffisamment bienveillant pour ces enfants et cela est compliqué au quotidien, d'autant plus que certains restent à la journée. L'expérience de l'école doit rester positive et ce n'est pas évident pour les TPS dans ces conditions.

Il paraît donc inenvisageable de continuer d'accueillir les TPS pour le moment (rentrée 2024).

**Au total pour le RPI** : 85 élèves en 2023-2024 soit 81 élèves dans compter les TPS et 83 élèves (sans les TPS) prévus pour l'année 2024-2025.

## 2) **Événements passés et prévus dans le RPI** :

Le marché de Noël a eu lieu dans la salle des fêtes de Verneuil sur Indre le matin du 9 décembre. Les enseignants ont proposé des réalisations d'élèves à la vente. L'APE a offert un spectacle de contes et de chants aux enfants.

L'APE a organisé des opérations pour obtenir de l'argent : des chocolats, des Saint Nectaire et des brioches. Les enseignants remercient vivement les parents de l'APE pour leurs initiatives et leurs engagements pour l'école. L'APE a participé aux projets des classes en donnant 20 euros par enfant.

Le carnaval sera fêté samedi 23 mars après-midi à Betz-le-Château. Le thème sera le carnaval en couleurs. Les participants sont attendus à 15h dans la cour de l'école de Betz-le-Château. Le carnaval sera suivi d'une boum.

Monsieur Galland a précisé que le Carnaval se déroulerait en même temps de la Roue Tourangelle et que les enfants bénéficieraient de décors, d'un char, de la présence d'un cycliste professionnel et peut-être d'une fanfare.

Pour rappel, la fête de l'école est fixée le samedi 29 juin après-midi à Saint-Senoch.

### 3) Projets pédagogiques en cours et à venir :

#### A Saint-Senoch :

- La classe continue son projet autour des couleurs avec la classe des GS-CP. Une correspondance s'est mise en place entre les deux classes avec des échanges de lettres et de cadeaux.
- La classe a également commencé un projet danse qui sera présenté lors du spectacle de fin d'année : l'idée c'est que ce qui sera présenté vienne des enfants.
- Le lundi 18 mars, la classe se rendra au cinéma de Loches afin de visionner une série de courts-métrages intitulée « La baleine et l'escargote » (ACLE).
- Le projet des Incos sera organisé dans la classe durant le mois d'avril. Pour rappel, l'enseignante fera découvrir 6 albums aux élèves qui devront voter pour leur préféré.
- Le 07 mai, la classe se rendra à Verneuil pour les Olympiades organisées par les CM1-CM2.
- Le 02 juillet (normalement), la classe ira à l'école de Betz afin que les futurs GS visitent leur école.

Le projet fresque :

Le lundi 11 mars, Olivia Rolde, artiste, est venue visiter l'école afin de discuter du projet qui sera mis en place. La fresque devrait représenter des éléments de la nature (fleurs, soleil, insectes) ; les élèves réaliseront d'abord de grands gabarits puis ceux-ci seront utilisés sur le mur de la fresque par la suite.

Financement : Le département a versé 1000€ à l'école suite à la demande de financement EAC (Education Artistique et Culturelle) via l'application ADAGE, l'APE a versé 500€ à l'école. La coopé (vente du marché de Noël) finance 100€. L'enseignante demande 400€ à la mairie pour l'achat du matériel. Le prix total s'élèvera à environ 2 000 €.

#### A Betz :

**Évaluations nationales :** les élèves de CP ont passé les évaluations-repères de janvier 2024. Les résultats sont très satisfaisants dans l'ensemble.

**Bibliothèque de Betz-le-château :** Les élèves de l'école continuent à fréquenter la bibliothèque du village pour découvrir et emprunter de nouveaux titres. Ils participent également au prix des Incorruptibles et ont eu l'occasion de découvrir la sélection 2024 avec leurs enseignants. Le vote pour sélectionner le titre favori aura lieu à la fin de la période 4.

#### **Projet formation de la personne et du citoyen / éducation pour apprendre à porter secours (APS) :**

Nous avons réitéré la sortie à la caserne des pompiers initiée par la classe de Mme Solera. Cette année, les CE1-CE2 se sont joints à la visite, ce qui a permis à tous les élèves de l'école d'en apprendre un peu plus sur la mission des pompiers et peut-être de créer quelques vocations ! Cette journée aura surtout été l'occasion d'apprendre à porter secours en découvrant/révisant les gestes qui sauvent. Nous remercions très chaleureusement Philippe Joubert pour son accueil ainsi que Anne-Marie et Guillaume pour leur enthousiasme.

D'autre part, le 14 mars, les élèves de CE2 ont reçu la visite de la brigade de gendarmerie du Grand Pressigny pour une séance de travail autour du permis piéton qu'ils ont tous validé.

**Défis de programmation avec l'école de Saint-Jean-Saint-Germain :** La classe des CE1-CE2 envoie chaque semaine un nouveau défi de programmation à la classe des CP de l'école de Saint-Jean-Saint-Germain. Cette correspondance est l'occasion de s'entraîner à l'élaboration et à l'usage d'un langage mathématique commun. Le but pour les CE1-CE2 est d'encoder une suite d'instructions à destination d'un robot tamponneur qui est ensuite décodé par les élèves de CP qui découvrent le motif via le robot.

**Mission numérique 37 :** Du 18 au 22 décembre 2023, les élèves de CE1-CE2 ont travaillé les compétences du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) au travers de quatorze épreuves. Comme chaque année, le panel d'épreuves leur a permis de découvrir des outils et des usages d'internet qu'ils ignoraient.

Nous avons aussi participé au défi Radio « A micros ouverts » pour lequel nous avons enregistré un podcast créé à 100 % par des enfants à destination d'autres enfants sur le thème des J.O. Notre travail

comme celui de toutes les classes participantes a été diffusé en direct sur la webradio de l'académie Orléans-Tours et pourra prochainement être réécoutée sur le site.

### **Défis mathématiques :**

Le site M@ths en-vie propose des défis à réaliser sur tablettes et ordinateurs à partir de situations concrètes et liés aux Jeux Olympiques, à destination des élèves de tous cycles, lors de la semaine des mathématiques qui a lieu du 13 au 20 mars 2024.

Nous participerons également au défi Calcul@tice autour du calcul mental (du 21 mai au 8 juin pour les GS-CP).

### **Parcours artistique et sorties culturelles :**

Les GS-CP poursuivent le projet autour des couleurs et feront une exposition de leurs travaux en juin (date à choisir).

Nous participons à la manifestation d'art participatif de La Grande Lessive initiée par Joëlle Gonthier le jeudi 21 mars 2024, sur l'invitation : « **Faire des bulles** ». Il y a trois défis : le premier consiste à afficher sur une feuille de format A4 sa réalisation plastique dans les rues de Betz-le-Château ; le deuxième réside en la réalisation d'une performance collective au moyen de bulles fabriquées le jour-même au parc paysager ou sous le préau de l'école, selon la météo ; le troisième est le dialogue à instaurer entre les différentes bulles et à immortaliser sous forme de photographies ou de films.

**Par ailleurs, les élèves de l'école participeront à la fête du court métrage le jeudi 21 mars. Cette année, le thème exploré sera « Un problème ? Une solution ! »** qui présentera donc des héros faisant preuve de détermination et de courage face aux difficultés. L'idée sera filée durant 5 courts-métrages français, irlandais, suédois et tchèque. Diffusion à la salle des fêtes de Betz-le-Château. L'équipe enseignante renonce à sa participation à la séance de cinéma ACLE cette année faute de budget et d'un calendrier compatible avec ses divers projets.

Le lundi 25 mars prochain, toute l'école se rendra au Grand Théâtre de Tours pour assister au **Concert pour les petites oreilles** qui met la mandoline à l'honneur, avec Vincent Beer-Demander en soliste. Ce seront donc majoritairement des musiques de films italiens qui nous seront jouées par un véritable orchestre symphonique. L'occasion de découvrir la musique classique dans un cadre majestueux.

### **Sortie nature :**

Nous privilégierons une sortie scolaire de proximité en lien avec la nature et le développement durable en nous rendant à la ferme du Chêne Rouge (à La Celle-Guenand) pour profiter d'une journée en plein air. L'occasion d'aborder de nombreux thèmes en lien avec l'environnement, le développement durable, l'étude de la faune et de la flore dans le cadre d'une exploitation maraîchère respectueuse de l'environnement.

### **Jardinage :**

Les deux classes ont été accueillies le 13 février à la mairie pour prendre connaissance de l'exposition de photos liées aux actions autour du « village fleuri ». Les élèves espèrent pouvoir démarrer le projet jardinage dans les jardins partagés prochainement ; la classe de GS-CP va reprendre les sorties régulières en forêt et classe dehors dans le parc paysager. A l'occasion du passage de la Roue Tourangelle les 23 et 24 mars, les enfants vont produire un land'art visible dans la cour et décorer leur tilleul aux couleurs du Carnaval.

### **Projet intergénérationnel autour des jeux de société :**

L'équipe a rencontré Brigitte Joubert (Familles Rurales) et Jacques Bertrand (Association Castelbessine) afin d'établir ensemble une rencontre ludique qui rapprochera les générations. Un choix de jeux de société est testé en classe afin que les enfants puissent être de plus en plus autonomes et maîtres des jeux. Une première rencontre est prévue le 4 avril.

### **A Verneuil :**

## Projets passés ou en cours :

- Madame Hallais, professeur d'Allemand au collège de Ligueil est intervenue 5 fois pendant une heure auprès des CM1/CM2 pour les initier à l'Allemand du 8 janvier au 5 février. Madame Hallais a été impressionnée par la motivation et le sérieux des élèves. Ils ont progressé rapidement.
- Les CM1/CM2 ont participé au concours d'écriture AMOPA. Ils devaient écrire un récit imaginaire dont le début était : Tu es dans une bibliothèque ou un CDI, un livre scintille, tu le saisis. Raconte ton aventure. 10 copies ont été sélectionnées par la maîtresse : 5 pour les CM1 et 5 pour les CM2. Ces copies ont été envoyées à l'association AMOPA. Les résultats du concours seront donnés par l'AMOPA à la fin de l'année scolaire.
- La classe de CM1 et CM2 se rend au golf quelques vendredis de 14h à 15h45 aux dates suivantes : 19 janvier, 2 février, 16 février et 15 mars. Les dates du 26 janvier et du 23 février ont été annulées au dernier moment à cause de la pluie et du vent. Cinq séances avaient été prévues initialement. Les dates ont été plusieurs fois modifiées. L'enseignante aimerait avoir des créneaux sur une période de l'année plus ensoleillée (courant avril/mai) mais cela lui a été refusé. Les conditions pour jouer au golf en janvier/février sont difficiles : froid, pluie, vent, boue qui rend le terrain peu praticable. L'enseignante pense également que les créneaux « école » doivent être établis clairement. Les golfeurs devraient être informés de la présence des élèves au préalable et une zone devrait être délimitée en amont pour la pratique du golf par les élèves. Le côtoiement élèves/golfeurs peut être dangereux pour l'enseignante et les élèves et source de conflit.
- Les séances de natation à Naturéo à Loches sont terminées. Les évaluations des élèves ont été réalisées en collaboration par les enseignants et les maîtres-nageurs. Les résultats sont bons.
- Le projet JO suit son cours : les élèves continuent de visionner le document « compte à rebours » tous les matins. Ils apprennent de nombreuses informations sur les Jeux Olympiques, sur l'Histoire et sur la Géographie. Chaque lieu cité est visualisé sur Google maps puis sur une carte en papier. Les élèves regardent régulièrement où passent la flamme de la circonscription et si des documents ont été déposés sur l'application nuage par les autres écoles liées à ce projet. Ces documents sont utilisés en classe : pixel art, lecture, mots croisés... La flamme Cir'olympique doit passer dans le RPI du 13 au 17 mai. Les écoles commencent à s'organiser pour le passage de cette flamme. Madame Heraut ira chercher la flamme à l'école de Loché-sur-Indrois le 7 mai au soir. Les élèves de CM1 et CM2 ont déjà décidé ce qu'ils comptent déposer sur l'application nuage. Les élèves lisent également un livre sur les JO : Timée et les JO.
- Dans le cadre du projet sur les JO, les CM1/CM2 entretiennent une correspondance avec l'école d'Azay-sur-Indre. Cette correspondance se fait à deux niveaux : des lettres collectives, dictées à l'adulte et des correspondances individuelles entre élèves. Une rencontre sportive aura lieu jeudi 28 mars entre les deux classes de CM à Verneuil sur Indre.
- Les élèves ont participé à l'opération « à vous de choisir » du musée Lansyer. Cette opération a eu lieu du 6 janvier au 10 février. Les élèves ont pu découvrir le travail du lavis, de la gravure et de l'encre du peintre paysagiste Lansyer. Après avoir découvert des techniques et des œuvres, les élèves ont pu voter sur une sélection d'œuvres afin qu'elles soient restaurées puis exposées au musée en mai 2024. Les élèves se déplaceront voir les œuvres et participer à deux ateliers : un atelier gravure et un atelier peinture à l'huile le 14 mai.
- Pour chaque évènement, les élèves décorent la classe, ont accès à des pixel art et traitent le point culturel en anglais (Halloween, Noël).
- Des recettes en anglais sont lues puis suivies régulièrement. Elles sont proposées dans le fichier d'anglais I love English School (chocolate fudge, shortbread).
- De nombreux exposés sont effectués en classe en Histoire, en Géographie, en anglais pour les points culturels, en Sciences... Ces exposés permettent de travailler en groupe, d'utiliser l'informatique (recherches Internet, traitement de l'information, taper au clavier, utiliser LibreOffice...), de travailler l'écriture, la lecture et le langage oral.
- Les élèves de Verneuil sur Indre accueilleront deux étudiantes sages-femmes dans le cadre du service sanitaire le mardi 26 mars. L'enseignante a rencontré les étudiantes et s'assure du bon déroulement de cette séance à l'aide d'un référent de l'école de sages-femmes. Cette séance est d'une durée d'environ 1h sur le corps humain. Les élèves ont préparé des questions sur leur

rapport avec leur corps ou celui des autres afin que les étudiantes s'appuient sur le questionnement des élèves. Les élèves vont également préparer des questions sur le métier de sages-femmes.

- Le projet jardin continue. Les élèves entretiennent les carrés de jardinage mais ne savent pas où mettre les déchets verts. Monsieur Marquet, maire de Verneuil sur Indre, propose de donner un récipient à l'école où les enfants pourront mettre les déchets verts. Quand ce récipient sera rempli, les agents municipaux viendront le vider dans le composteur du village.

#### Projet à venir :

- Les élèves pourront voir le film *Il était une forêt* vendredi 22 mars après-midi au cinéma le Royal Vigny à Loches. Le film a pour thème la forêt. Cette séance est organisée par l'association ACLE qui permet d'obtenir des places à prix réduit : 2,50 euros par élève. Les accompagnateurs ne paient pas.
- Des Olympiades du RPI sont prévues le 7 mai à Verneuil sur Indre. Ces Olympiades sont organisées par les élèves de CM. Monsieur Marquet, maire de Verneuil sur Indre participe à ce projet : pique-niques offerts et surprises souvenirs. L'enseignante demande à la mairie s'il est possible d'avoir un budget exceptionnel pour acheter des jeux sportifs complémentaires pour les Olympiades et s'il est possible d'avoir un goûter fourni pour le matin du 7 mai. Monsieur Marquet, maire de Verneuil, refuse de donner un budget supplémentaire pour ce projet car la mairie a déjà beaucoup participé : repas, médailles, sacs...
- En juin, une exposition sur les JO sera proposée aux parents d'élèves en dehors du temps scolaire.
- Les élèves iront à la bibliothèque de Verneuil sur Indre à la dernière période scolaire.

### Sécurité et équipements

#### 1) PPMS et alerte incendie :

**A St Senoch** : 2 exercices incendie ont été réalisés depuis septembre (un en P1 et un en P3). L'exercice attentat intrusion a été réalisé le 14 décembre 2023. L'exercice risque majeur a été réalisé le 22 février 2024.

**A Betz** : L'exercice Risque Majeur a été effectué au mois de Février. Les exercices incendie ont également été réalisés.

**A Verneuil** : 2 exercices incendie ont été réalisés : le 22 septembre 2023 et le 12 janvier 2024. 1 exercice attentat intrusion a été réalisé le 17 novembre 2023. 1 exercice risque majeur a été réalisé le 23 février 2024.

#### 2) Demande de travaux et travaux réalisés :

##### **A Saint-Senoch** :

L'enseignante remercie la municipalité pour les différents travaux et entretiens qui ont été réalisés.

Des travaux vont être réalisés durant l'été (peinture du bureau et du vestiaire).

L'enseignante demande une participation financière à la mairie pour le projet fresque, elle souhaiterait aussi que le mur soit nettoyé avant le début du projet.

##### **A Betz** :

Les demandes de travaux ont été discutées avec M. Galland lors du rendez-vous mensuel que nous avons décidé de mettre en place pour créer du lien entre la mairie et l'école. M. Heuzard salue cette initiative de M. Le Maire, car cet entretien est l'occasion d'échanges intéressants et se révèle source de projets.

Nous avons convenu récemment de l'établissement d'un devis quant à la rehausse du portail de l'école qui permettrait de sécuriser l'espace de la cour et des judas optiques ont été installés sur les portes extérieures pour contrôler plus facilement l'accès aux locaux.

**A Verneuil** : L'enseignante remercie la mairie pour son engagement auprès de l'école. L'enseignante aimerait que le portail (le premier en arrivant) soit repeint. L'enseignante aimerait avoir un nouveau néon : une lumière a été condamnée mais des fils pendent.

### **Relation écoles/familles**

Des parents se plaignent du problème récurrent des poux. Les enseignants transmettent un mot aux parents et discutent avec les élèves à ce sujet. Cependant, les enseignants ne peuvent pas faire davantage. Il revient aux parents de traiter la tête de leurs enfants de manière systématique à chaque fois que le problème de poux apparaît. Mme Buzelay intervient en précisant que les enseignants ne peuvent pas se tourner vers le médecin scolaire car il n'y a plus qu'un seul médecin scolaire pour tout le département.

Monsieur Galland, maire de Betz-le-Château, a donné des informations sur le projet Terre/Ecole qui traite de l'avenir des territoires ruraux et des écoles dans le Sud Lochois.

### **Rappel de la date du troisième conseil d'école :**

Le mardi 11 juin à 18h à Betz-le-Château.

*La séance est levée à 20h13*

La secrétaire de séance  
ANAÏS VENDE

La présidente de séance  
SARAH HERAUT